

RMS⁺

DEFINIR LA GUERRE HYBRIDE

RUSSIE

SYRIE / MOYEN ORIENT

1956 : AFFAIRE ET CRISE DE SUEZ

Revue Militaire Suisse

www.revuemilitairesuisse.ch

Numéro 05 - 2026





- 3 Editorial**
Col EMG Alexandre Vautravers
- 5 La vulnérabilité stratégique des petits Etats**
Divisionnaire Claude Meier
- 8 Les conflits hybrides pour l'Armée suisse**
Brigadier Hans-Jakob Reichen
- 11 Les nouvelles lignes directrices du Conseil fédéral en matière de défense**
Commandant de Corps Benedikt Roos
- 11 Note exploratoire: La sécurité de l'Europe**
- 12 La Pologne comme cible des attaques hybrides russes**
Aleksander Olech, Justyna Smolen, Amelia Wojciechowska
- 18 Quels enjeux et quelles menaces pour nos démocraties?**
Commandant d'aviation Estelle Hoorickx
- 23 Le problème de la définition et des enjeux**
Commandant d'aviation Estelle Hoorickx
- 33 Comprendre la guerre de nouvelle génération de la Russie**
Institut royal supérieur de défense (IRSD), Bruxelles
- 41 La non-bataille du commandant Brossolet**
Mehdi Bouzoumita

- 45 Panzers sur le Golan**
Col EMG Alexandre Vautravers
- 46 Hama, une ville à part dans l'histoire de la Syrie**
Lana Noria
- 50 Ahmed al-Charaa, un tacticien clé de l'opération TIMBER SYCAMORE**
Maxime Chaix
- 53 Les bases russes en Syrie: Recul stratégique ou redéploiement calculé?**
Ramia Montandon
- 56 De la Syrie à l'Ukraine: Les limites de l'expérience militaire russe**
Plt Mireille Ryf
- 57 Opération militaire à Suez: 1956**
Réd. RMS+
- 58 Crise du canal de Suez en 1956**
Chaouki Triai
- 60 La crise de Suez**
Lt col (ER) Michel Klen
- 63 1956: Tournant de la défense de la Suisse**
Col EMG Alexandre Vautravers
- 63 CHPM: Cours d'histoire militaire**
- 63 SOVR: XXXII^e Rencontres de Saint-Maurice**

8.-18. Oktober 2026

olma

Sonderschau

SCHWEIZER ARMÉE

Halle 9.0 + Plattform B

Impressum

Rédacteur en chef:

Col EMG Alexandre Vautravers

alexandre.vautravers@revuemilitairesuisse.ch

Rédacteurs adjoints:

Col EMG Julien Grand
Cap Jean-Marc Spothelfer, correcteur
Plt Christophe Tymowski
Plt Katharina Hintermann

Plt Philippe Lörtscher
Plt Mireille Ryf
Of spéc Lena Rey
Of spéc Olivier Reymond
Matthieu Karrer

Membres du comité:

Président Div Claude Meyer
Vice-président Col Christian Rey
Administrateur M. Hubert Varrin
SMG Col EMG Murat Alder
SVO Lt col EMG Gilles Bonard
SNO Lt col François Paccolat
SOVR Cap Tobias Meyer
SFO Lt col Henri Lanthemann
SJO Lt col EMG Edouard Vifian
SCBO Maj Patrick Demierre

claud.meyer@revuemilitairesuisse.ch
info@reygroup.ch
administration@revuemilitairesuisse.ch
m.alder@smg-ge.ch
gilles.bonard@ofvd.ch
president@ofne.ch
tob.meyer@bluewin.ch
henri.lanthemann@sfo-fog.ch
edouard.vifian@vtg.admin.ch
patrick.demierre@hotmail.com

Edition, administration, abonnements et publicité:

Association de la Revue militaire suisse (ARMS)
Avenue Général-Guisan 117, 1009 Pully
Tél. +41 21 729 46 44
e-mail: info@revuemilitairesuisse.ch
Compte postal: ARMS, 1009 Pully,

Paraît six fois par année, avec deux numéros thématiques.
ISSN 0035-368X
Abonnement pour la Suisse: 60 CHF.
PostFinance CH84 0900 0000 1000 5209 7

Mise en pages et impression:

PCL Print Conseil Logistique SA, rue du Marais 17, 1020 Renens

La Revue militaire suisse (RMS) est un organe de publication officiel de la Société suisse des officiers. Elle appartient aux sections cantonales de Suisse romande et de Berne. Elle est éditée par l'Association de la Revue militaire suisse (ARMS).

Le but de la RMS est, notamment, de faciliter l'échange sur les problèmes militaires et de développer les connaissances et la culture générale des officiers. Les textes publiés expriment la seule opinion de leurs auteurs. La RMS est ouverte à toutes les personnes soucieuses d'œuvrer de façon constructive au bien de la défense générale.

Div Claude Meyer, Président de l'ARMS



Intensité des opérations de guerre hybride menées par la Fédération de Russie contre l'OTAN.

Source: Aleksander Olech, "Report: Poland as a target of Russian hybrid attacks", Defence24.com, 21.04.2026. <https://defence24.com/geopolitics/report-poland-as-a-target-of-russian-hybrid-attacks>

Ci-dessous à gauche: Le Président russe Vladimir Putin et le chef de l'Etat-major général, Valery Gerasimov.

Editorial

La guerre hybride, c'est la guerre

Col EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, RMS+

Il est difficile de parler de conflits aujourd'hui sans entendre aussitôt l'expression « guerre hybride ». Les opérations militaires russes en Crimée et dans le Donbass (2014-2015), puis l'attaque de l'Ukraine (2022) et aujourd'hui les actions russes contre divers pays européens sont régulièrement taxés de guerres « hybrides ». A tel point que l'expression s'est aujourd'hui retrouvée dans nos propres débats et documents de politique de sécurité. Les « Lignes directrices » du Conseil fédéral (LL BR) désignent la guerre hybride comme menace la plus probable et prioritaire pour le développement de notre armée.

Mais quelles sont les caractéristiques d'une guerre « hybride » ? Comment la définir ? Une guerre « hybride » diffère-t-elle vraiment d'une guerre conventionnelle ? Si ce type de conflit est nouveau, quand a-t-il été développé et par qui ? Et enfin, comment peut-on se défendre contre de telles menaces ? Nos moyens « conventionnels » sont-ils vraiment dépassés et faut-il transformer notre politique de défense, notre doctrine, nos moyens et nos unités pour faire face à ce nouveau défi... aux dépens de tous les autres ?

Le problème posé par la guerre hybride n'est pas sa spécificité, mais la volonté de chacun de voir dans cette situation ce qui l'arrange. Il existe ainsi des visions ou des interprétations très différentes de ce que peut être la guerre hybride.

Pour la première, académique et sécuritaire, il s'agit d'un conflit mené avec l'ensemble des moyens de la puissance

d'un Etat – pas seulement ses outils militaires traditionnels. Chaque Etat dispose en effet de plusieurs instruments de l'exercice du pouvoir ou de l'influence : la diplomatie, l'information, les forces militaires et l'économie, que l'on réunit conventionnellement sous l'acronyme DIME ou DIMEFIL lorsqu'on y ajoute les finances, le renseignement, le droit et le développement.

Il est donc possible de créer les conditions favorables pour une attaque militaire par la négociation, le chantage, la désinformation, les sanctions économiques, etc. Si l'action et la pression de ces autres outils suffit, il est alors possible de « vaincre sans combattre » - selon la célèbre expression de Sun Zi. Bien sûr, dans tous les cas, l'action militaire reste essentielle pour rendre les menaces ou les chantages crédibles, pour provoquer des incidents, pour agir sur l'opinion publique ou les décideurs. Le « *hard power* » complète et renforce le « *soft power* » - surtout quand celui-ci tarde ou échoue à produire les effets voulus.

La deuxième définition, empirique et politique, est celle qui voudrait que des moyens militaires ne soient employés qu'en-dessous du seuil de la guerre. On pourrait en déduire qu'une telle menace est mise en œuvre par des mouvements d'opposition ou terroristes, de groupes armés irréguliers ou paramilitaires. Mais ce serait ignorer le fait que ces acteurs et ces actions infraguerrillères sont intégrées dans un plan et des opérations étatiques plus vastes. Il n'est pas rare que ces « groupes armés non étatiques », selon la définition du CICR, soient formés, payés,



encadrés, armés ou renseignés par des forces armées régulières. On distingue les actions couvertes des actions clandestines – les premières consistent en des militaires opérant discrètement, les secondes impliquent souvent des membres de services de renseignement ou des forces armées sans uniforme, souvent sous une fausse identité ou un autre drapeau.

Ne pas se tromper

Il est très dangereux de déduire de cette dernière définition, que la guerre hybride est une « petite guerre ». Au contraire, c'est une guerre menée avec des moyens importants et variés, coordonnés, qui agissent eux aussi contre l'ensemble de nos outils de politique de sécurité. D'ailleurs, la guerre hybride n'est pas une guerre du faible au fort mais peut tout aussi bien être menée par les grandes puissances, pour contraindre et dominer des Etats plus petits.

Si l'on trouve de nombreuses bases stratégiques et doctrinales de la guerre que l'on appelle aujourd'hui hybride en Chine et en Russie, l'Occident n'est pas naïf au point d'y renoncer. L'OTAN décrit ainsi de son côté des actions dans la « zone grise » qui se caractérisent par des actions limitées, synchronisées, à travers l'ensemble des lignes d'opération, dans le but d'agir tout en maintenant l'incertitude chez l'adversaire et au sein de l'opinion. Les actions cyber sont souvent caractérisées par la difficulté de les détecter en temps utile d'une part, puis la difficulté à attribuer et donc à accuser le commanditaire d'autre part. Or cela est tout aussi vrai pour des actions clandestines, des actions directes ou le renseignement, la désinformation, des actions électromagnétiques ou la négociation diplomatique, des actions juridiques (« lawfare ») ou économiques. Toutes peuvent agir dans cette « zone grise ».

Les Etats de Droit et les démocraties sont peut-être plus vulnérables que d'autres face à ce type de conflits hybrides, qui prennent pour cible la cohésion, l'unité, le soutien de la population envers son gouvernement et ses institutions. Elles manquent de moyens et peut-être aussi de volonté pour agir, à temps. On retrouve la notion chère au Général Guisan : la « volonté de défense » - sans laquelle un Etat, grand ou petit, riche ou pauvre, négociera et s'adaptera, voire capitulera plutôt que de se battre pour sa défense. Tiens, la guerre hybride ne serait-elle pas si nouvelle ?

Ce numéro de la RMS+ éclairera les caractéristiques, les origines et les visions sur la guerre hybride, les dangers qui pèsent aujourd'hui sur les petits Etats et sur la cohésion des Nations.

Il sera aussi question de l'importante année 1956, marquée par la crise de Suez et l'intervention du Pacte de Varsovie pour écraser l'insurrection de Budapest. Toutes deux ont profondément changé l'architecture de la sécurité en Europe et de la Suisse. 1956 a aussi été l'occasion d'un sursaut de responsabilité et d'investissement dans la défense de la Suisse et la protection de sa population, avec notamment la création de trois divisions mécanisées (Armée 61) et la Loi sur la Protection civile (1961).

Tout change et les guerres peuvent devenir asymétriques, digitales ou aujourd'hui hybrides... Mais l'essentiel demeure : l'engagement et la préparation, la responsabilité et le sérieux, l'information et la coopération, les valeurs que nous défendons chaque jour. Semper Fidelis

A+V

Nouveautés pour les images aériennes

TrueOrthophoto, RGBN



Environs de la gare de Fribourg. Combinaison couleur et infrarouge fausses couleurs.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDPS
Office fédéral de topographie swisstopo

Pour en savoir plus :
geodata@swisstopo.ch

